



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pechiney

Question écrite n° 42463

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur les intentions de la societe Pechiney de se desengager des usines de l'Ariege. Ces usines, installees la depuis des decennies en raison de la presence de l'energie hydraulique, ont toujours une activite importante et constituent une filiere, depuis l'usine d'Auzat produisant de l'aluminium de tres bonne qualite jusqu'a l'usine de Mercus, seule usine francaise a produire de l'aluminium raffine. Il lui rappelle que, lorsque la serie d'electrolyse de Sabart a ete fermee en 1984, l'entreprise Pechiney s'est engagee a construire sur le site une fonderie moderne pour recycler l'aluminium. Cette fonderie a effectivement ete installee en 1984, cependant son activite est limitee a la realisation des alliages tres bien commercialises sur le marche, notamment aupres de l'industrie aeronautique, et n'a pas ete elargie au recyclage de l'aluminium, comme il avait ete prevu. Actuellement, l'entreprise Pechiney s'interroge sur l'implantation d'une fonderie moderne. Le site de Sabart devrait etre retenu en priorite en raison des engagements pris en 1984, d'autant que la main-d'oeuvre qui existe sur ce site a une tres bonne qualification. D'autre part, compte tenu du souci d'aménagement du territoire exprime maintes fois, il parait indispensable que les emplois soient maintenus prioritairement dans les zones les plus defavorisees. En consequence, il lui demande d'exiger de l'entreprise Pechiney qu'elle implante cette fonderie sur le site de Sabart conformement aux engagements pris en 1984.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42463

Rubrique : Metaux

Ministère interrogé : industrie, poste et telecommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 1996, page 4561